

**Nombre de membres
en exercice:** 14

Présents : 12

Votants: 12

PROCES VERBAL de la Séance du 03 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le trois décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 03 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Catherine BOUDOT, Séphane BEDIER, André BONNARD, Mireille DJAOUT, Nathalie DUCAUD, Isabelle KRAUSCH, Denis LAROCHE, Sandra LAROCHE, Pascal LIEGEOIS, Bernard MENU, Marie-Laure METIVIER, Benjamin RODRIGUEZ

Représentés:

Excuses: Fatiha MASSON

Absents: Stéphanie SOLER

Secrétaire de séance: Marie-Laure METIVIER

Lors de son conseil municipal, Mme Le Maire confirme qu'une présentation du PADD a eu lieu, en présence des conseillers municipaux au nombre de 12 dont un pouvoir, en présence des architectes conseils SAGACITE et OCTOBRE ENVIRONNEMENT en charge de l'élaboration d'un nouveau PLU sur la commune, en présence du public.

MME Le Maire retrace ce qui suit :

Le PADD s'articule autour de trois axes ;

Un axe paysager afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, préserver les ressources naturelles et le cadre de vie, limiter les nuisances.

Un axe urbain afin d'assurer un développement urbain démographique mesuré, durable et cohérent du centre-bourg et de ses hameaux.

Un axe architectural afin de préserver et valoriser la structure du bâti-existant, veiller au traitement de l'espace privé avec l'espace public, mettre en valeur le petit patrimoine et le patrimoine remarquable.

Une fois exposé, le PADD succède de nombreuses questions des membres de Conseil Municipal ainsi que du Public.

Un débat s'instaure. Mrs les architectes conseils répondent à toutes les questions posées qui portent sur :

- le déplacement de l'école et de la mairie,
- les friches urbaines,
- l'arrivée des déchets inertes,
- le classement des chemins,
- l'identité du bourg,
- la surface à bâtir,
- la reconversion des fermes
- la création d'un lotissement,
- la déviation des poids-lourds.

Le débat est clos lorsque plus aucune question n'est posée.

RF Meaux
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/01/2022 077-217701291-20220107-AR_2022_02-AU